

Congrès AFEP 2017, Rennes, 5-7 juillet

Pourquoi la science économique a-t-elle besoin de nouveaux critères de scientificité ? L'apport de la philosophie pragmatiste à la réflexion épistémologique de l'économiste

Nathalie Rodet-Kroichvili, Maître de conférences HDR en sciences économiques, FEMTO-ST/RECITS (UMR 6174), Univ. Bourgogne Franche-Comté, UTBM, F-90010 Belfort, France, nathalie.kroichvili@utbm.fr

Résumé :

Cette contribution se propose d'examiner les critères de scientificité adoptés par les scientifiques de l'économie pour produire de la connaissance et les difficultés auxquelles ils se trouvent confrontés. Elle suggère ensuite la mobilisation de critères complémentaires, issus de la philosophie pragmatiste de la connaissance, dont elle teste enfin l'usage parmi la communauté des économistes.

Mots-clés : Critères de scientificité, Pragmatisme, Sciences économiques

Abstract:

This paper intends to examine scientific criteria adopted by scientists in economics when producing knowledge and the problems they have got to face in this process. Then it suggests additional criteria, drawn from Pragmatism, as a theory of knowledge. Finally, it assesses the extent to which these criteria are used by the community of economists.

Key words: Scientific criteria, Pragmatism, Economics

J.E.L. : B40, A11, A13

Introduction

Comme toute discipline scientifique, l'économie s'interroge sur les modalités de validation des énoncés qu'elle produit afin de les distinguer d'autres formes de connaissance, en se posant la question des critères de scientificité qu'une démarche économique doit adopter pour prétendre être scientifique.

Quel en est l'enjeu ? Tout d'abord, c'est une exigence morale si l'on considère que la connaissance délivrée par l'expert guide notamment l'action publique et possède ainsi un impact sur l'environnement socio-économique : l'économiste devient donc responsable vis-à-vis de la société. Bonnafous [1989] estime même qu'étant donné les rapports ambigus entre savoir et pouvoir, démarquer clairement la science d'autres catégories de savoirs permet de limiter le risque de complicité, c'est-à-dire de servir de caution à des actes répréhensibles voire criminels. Même dans le cas où il produit des énoncés scientifiques, la question de la responsabilité sociale du chercheur est posée et se trouve au cœur des réflexions actuelles sur la condition du chercheur scientifique, à l'occasion de la révision de la convention de l'UNESCO de 1974 sur ce thème¹. En France, ces réflexions sont portées par des différentes structures (comme le comité d'éthique du CNRS, le COMETS, ou l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, l'OPECST) et se déploient à travers des initiatives diverses (comme la proposition de chartes éthiques, d'un serment pour les doctorants lors de la soutenance de thèse, la demande de création d'une Chaire UNESCO Ethique, Science et Société par l'Université Fédérale Toulouse-Midi-Pyrénées...).

Au-delà de ces débats sur l'éthique de la recherche scientifique, discuter et trouver un compromis sur les critères de validité des connaissances produites permet d'unifier une communauté de chercheurs autour de règles du jeu partagées. Cela limite le risque que des arguments d'autorité indiquent qui fait partie de cette communauté et excluent ainsi une partie des connaissances produites du champ de la discipline.

Après avoir identifié à quels critères de scientificité se réfère principalement la communauté scientifique actuelle des économistes dans une première section, nous montrerons l'intérêt d'avoir recours à d'autres types de critères. Notre hypothèse, que nous développerons dans une seconde section, est que certains de ces critères peuvent être élaborés sur la base des apports de

¹ Voir <http://www.delegfrance-unesco.org/Le-colloque-Condition-et-responsabilite-sociale-du-chercheur-en-video>

la philosophie pragmatiste, dans laquelle s'enracinent certaines approches hétérodoxes en économie, notamment l'approche institutionnaliste dans la tradition de l'ancienne école américaine (Veblen, Commons). Enfin, dans une troisième section, nous confronterons ces propositions à la pratique des scientifiques de l'économie et nous esquisserons quelques préconisations pour l'action. La conclusion synthétisera les principaux apports de cette contribution et indiquera comment prolonger la réflexion.

Il est utile de préciser que ce travail n'est pas à considérer comme un apport à la philosophie des sciences, beaucoup de connaissances ayant été déjà produites en la matière (comme en attesteront les références citées). Il propose d'en tirer des enseignements pour alimenter la réflexion épistémologique de la communauté scientifique de l'économie, dans la tradition initiée par les institutionnalistes.

1 – Critères de scientificité et économie : une brève revue de la littérature

Le questionnement sur les critères de scientificité n'est pas central dans la discipline économique au sens où les fondements épistémologiques d'une recherche sont rarement explicités. S'il en est ainsi, c'est pour un certain nombre d'économistes parce que cela paraît en dehors du champ de la discipline (comme relevant de la philosophie des sciences) : comme l'indique Mirowski [1987:1001], « (...) *the average economist in the late twentieth century would deny any necessary or close links between the two fields [economics and philosophy]* ». Pour d'autres, la raison tient au fait que le problème semble résolu depuis longtemps et qu'il ne paraît pas nécessaire de l'expliciter puisque ces fondements épistémologiques relèvent du « *common knowledge* » de l'économiste.

En effet, un certain nombre de critères traditionnels, qui font l'objet d'un certain consensus entre les domaines disciplinaires, ont été édictés. Ainsi, un critère de scientificité qui ne fait pas débat au sein des sciences quelles qu'elles soient est l'obligation de cohérence interne, à savoir la non contradiction des propositions qui forment un énoncé scientifique. Même si celle-ci est plus difficile à obtenir pour des énoncés discursifs que pour des énoncés faisant l'objet d'une formalisation mathématique, elle est reconnue comme une condition nécessaire mais pas suffisante pour la majorité des sciences (hormis pour les sciences formelles telles que les mathématiques). Ou pour le dire autrement, si elle n'est pas un critère définitif pour discriminer la science de la non science, c'est parce que la plupart des argumentations (scientifiques comme non scientifiques) ont un caractère construit et logique.

Congrès AFEP 2017, Rennes, 5-7 juillet

En revanche, parmi d'autres critères généralement mis en avant dans différents domaines scientifiques (critère de simplicité ou d'économie qui exclut toute sophistication inutile des théories, critère de prédictibilité selon lequel une théorie ne doit pas seulement permettre l'explication du passé, mais présenter un caractère prospectif ou heuristique...), l'un est généralement admis comme critère déterminant de démarcation entre science et non science : la cohérence externe de ces énoncés, c'est-à-dire la correspondance entre les propositions théoriques et les faits ou leur pertinence pour expliquer l'état des choses [Bonnafous, 1989]. On a alors recours à l'observation, à l'expérience empirique, voire à l'expérimentation pour ce faire. Néanmoins, la mise en œuvre de ce critère est d'une redoutable complexité car elle pose la question de la possibilité de l'accès aux faits, donc à la réalité. Par ailleurs, aussi diverses que soient les observations ou les expérimentations, il ne peut jamais être établi que la théorie est conforme à l'ensemble des faits puisque ceux-ci présentent une infinité d'occurrences présentes et à venir. Ce débat a agité les écoles de pensée philosophique depuis le XIXe siècle, opposant d'une part les conceptions réalistes et relativistes du monde et les positivistes aux anti-positivistes.

Les conceptions réalistes postulent que le réel existe, indépendamment de la pensée que l'on en a. Le fait est objectivable et extérieur à la pensée et aux croyances bien qu'il puisse être accessible ou inaccessible à la connaissance. Les positions relativistes au contraire défendent l'idée que le réel n'existe pas en dehors de la représentation que l'on en a, qu'il est contextualisé, dépendant d'un langage, d'une communauté de pensée : il est impossible d'accéder à un point de vue extérieur au langage, aux croyances, à la culture. Cette opposition est parfois désignée comme l'alternative externalisme/internalisme bien que celle-ci fasse l'objet d'interprétations diverses au sein de la philosophie anglo-saxonne notamment et que les deux débats ne se recouvrent pas exactement [Cometti, 1994:403].

Au-delà du statut de la réalité, un débat existe sur le critère de validité d'une théorie, permettant d'établir qu'une proposition théorique est vraie ou fausse au regard de sa conformité à l'état des choses. Ce débat n'en est pas un pour les tenants d'une position relativiste radicale puisque les faits objectivables n'existent pas et la critique qui est alors adressée à cette position est que toutes les connaissances se valent donc : ses défenseurs sont alors souvent accusés d'indifférentisme, de scepticisme, de subjectivisme [Girod-Séville & Perret, 2002]. Il n'en reste pas moins que, même en admettant un réel extérieur, l'établissement de la vérité d'une proposition oppose les positivistes aux anti-positivistes. La tradition positiviste a évolué dans sa recherche d'un critère de démarcation entre science et non science depuis le positivisme

logique du Cercle de Vienne, pour lequel ce critère tient dans le principe de vérification de la théorie (par un procédé empirique qui permet de vérifier qu'elle est conforme aux faits), puis dans celui de confirmation (par un procédé empirique qui graduellement confère à la proposition un caractère plausible), avant d'être radicalement renouvelé par Popper – qui se réclamait du positivisme tout en proclamant avoir « tué » le positivisme logique du Cercle de Vienne [Lawson, 1997] – pour lequel la démarcation science/non science tient à la possibilité pour une théorie scientifique d'être falsifiée/réfutée par les faits (critère de falsification/réfutation). Néanmoins, ces critères de validité supposent la possibilité d'accéder à la réalité (vérité-correspondance). Pour les anti-positivistes, c'est là que le bât blesse : même dans le cas où on postulerait l'existence d'une réalité extérieure, si la réalité n'est pas atteignable, comment confirmer et même réfuter une théorie par le réel ?

Où se situent en moyenne la communauté des économistes dans ces débats épistémologiques ? Les économistes, en grande majorité, se sont conformés au critère de cohérence interne et en matière de cohérence externe, c'est plutôt une approche épistémologique positiviste qui domine l'économie. S'il en est ainsi, c'est sans doute que pour accéder au statut de science, le modèle que s'est donné la discipline économique est la physique : « Le désir de faire science a donc sélectionné le paradigme le plus efficace de ce point de vue, autrement dit la théorie néoclassique, et plus précisément la théorie de l'équilibre général. » [Husson, 2003:138]. Ce faisant, comme en physique, ce qui domine l'économie « pure », c'est le positivisme logique [Marchesnay, 2004]. Au sein de cette épistémologie positiviste, les économistes semblent aujourd'hui plutôt convaincus par le critère de falsification/réfutation proposé par Popper [Blaug, 1994, Lawson, 1997, Pleasants, 2003]. Bonnafous [1989:151] observait ainsi que :

« (...) hormis quelques écoles essentialistes et l'armée d'économistes qui ne se posent pas le problème de la scientificité de leurs énoncés, il se dégage une position qui est la suivante (...) : 1) Il n'y a plus véritablement, dans le domaine de l'économie, de défenseur du critère de confirmabilité contre celui de falsifiabilité. 2) Le critère de falsifiabilité est accepté dans son principe mais sans être reconnu comme un couperet absolu. »

En effet, le critère de falsification n'est pas d'un usage aisé en économie (comme dans toute science sociale) parce que l'observation des faits économiques, quelle que soit la méthode mobilisée (statistique, économétrique, expérimentale, qualitative...) pose problème : face à une observation non conforme, on peut rarement établir que l'observation réfute la théorie car l'observation elle-même peut être entachée d'erreurs. Cette difficulté de la réfutation incite Mirowski [1987:1012] à évoquer la préconisation du philosophe pragmatiste Peirce :

« [Peirce] (...) observed that an hypothesis should not be abandoned immediately when contravened by empirical results, and that all goods theories are always surrounded by a field of contradictory facts (...) In this respect he appears to share contemporary concerns with the problem of underdetermination of theory acceptance by the facts ».

Dès lors, la réflexion sur d'autres critères de scientificité semble nécessaire. Il apparaît tout d'abord que ce n'est pas la méthode utilisée qui permet de distinguer entre savoirs scientifiques et autres catégories de connaissances. Pourtant, dans la communauté des économistes, on observe une appétence particulière pour l'usage de méthodes qui utilisent le formalisme mathématique, pour les méthodes quantitatives plutôt que qualitatives, pour la méthode expérimentale (expérimentation aléatoire), même si pour cette dernière méthode, Orléan [2016] constate qu'on en parle beaucoup mais qu'on ne la pratique guère. Néanmoins, nonobstant le respect de la cohérence interne du discours, une méthodologie qualitative génère des résultats tout aussi scientifiques que ceux issus d'une méthodologie quantitative ou de la méthode expérimentale. Ces dernières ne sont d'ailleurs pas exemptes de faiblesses (choix des hypothèses du modèle, pertinence du modèle lui-même, qualité de la base de données mobilisée, généralisation des résultats à partir d'une ou plusieurs expérimentations, interprétation des résultats...). Et Latour [2001:79] de remarquer que :

« (...) il est impossible de discriminer la bonne science de la mauvaise sur la base de la méthode qu'elle utilise (...) Ça existe, c'est une tentation, mais justement, c'est un bon exemple de pratiques normatives, souvent hégémoniques, extrêmement dangereuses dans la recherche, et auxquelles les scientifiques ont le devoir de résister. »

Si la méthode utilisée n'est pas un bon critère, sur quels autres éléments se fonder pour considérer un discours comme scientifique ? Plusieurs propositions ont été effectuées par des économistes dans cette recherche de nouveaux critères de scientificité. C'est le cas notamment de Dufourt et Garrouste [1993] qui dénoncent la tradition néo-poppérienne évacuant le sujet connaissant et proposent d'évaluer les contributions scientifiques par la cohérence de trois niveaux de la démarche de connaissance : le niveau épistémologique qui examine les conditions de la possibilité d'une connaissance scientifique ; le niveau méthodologique qui pose le problème des modalités de construction et d'évaluation des théories économiques ; le niveau théorique qui permet de formuler des conclusions analytiques sur la base du cadre méthodologique spécifié. La cohérence est à évaluer tant au sein qu'entre ces niveaux. C'est le cas également de Parthenay [2008], qui critique les approches économiques qui prétendent à la scientificité en mettant en avant le caractère formel de leur discours (notamment par l'utilisation

des mathématiques) ou en montrant qu'elles sont conformes à la réalité. Utilisant l'argument transcendantal, l'auteur insiste lui aussi sur la cohérence dans le discours comme ligne de démarcation entre science et non science, cohérence entre sa représentation de la science (qui permet de définir ce qu'est la vérité) et le contenu de ses propres propositions : « la vérité réside dans la congruence entre ce que l'on dit et ce que nous présupposons pour le dire, non dans la confrontation au réel qui est impossible dans les sciences humaines. » [Comptes rendus critiques, 2010:118].

Ces travaux sur la construction d'autres critères de scientificité pour la science économique suggèrent que cela n'est possible qu'en s'affranchissant de l'ancrage épistémologique traditionnel de la science économique. Une perspective intéressante pour ce faire est offerte par la philosophie pragmatiste de la connaissance qui se présente comme une alternative au cartésianisme (dont Mirowski [1987] résume magistralement les principales caractéristiques) et aux épistémologies positivistes, y compris l'approche poppérienne, dans lesquelles sont ancrées la majorité des théories économiques.

2 – Apport de la philosophie pragmatiste au débat

La philosophie pragmatiste n'est pas unifiée au sens où subsistent des débats entre ses principaux représentants (Peirce, James, Dewey, Putnam, Rorty). Nous retiendrons ici essentiellement les conceptions des précurseurs (Peirce, Dewey et accessoirement James), car un courant de la science économique, les institutionnalistes dans la tradition de l'ancien institutionnalisme américain, explicitement ou plus implicitement, enracine ses travaux dans la philosophie pragmatiste et reprend notamment l'épistémologie de la connaissance des fondateurs du pragmatisme.

Le pragmatisme des fondateurs développe une épistémologie de la connaissance qui met en lumière le caractère faillible et incertain de la connaissance : il n'y a pas de vérité définitive et universelle² mais seulement des énoncés plausibles, provisoires, vrais tant qu'ils ne sont pas contraires à l'expérience : ce sont des croyances définies par Peirce [1878:294]³ ainsi : « C'est

² Et à bien y réfléchir, cela peut s'appliquer à tous les domaines scientifiques, bien au-delà des sciences humaines et sociales, y compris à la plus formelle d'entre elles, les mathématiques. Dans cette discipline aussi, la vérité est locale, au sens où elle dépend du domaine étudié. Ainsi, l'énoncé $1+1=2$ est vrai dans le domaine de la géométrie euclidienne mais ne l'est pas forcément dans d'autres domaines, tels que l'informatique où l'on peut montrer que $1+1=0$ (avec une retenue).

³ *Textes anticartésiens*

la *demi-cadence* qui clôt une phrase musicale dans la symphonie de notre vie intellectuelle. ». En ce sens, les pragmatistes sont souvent qualifiés d' « internalistes » [Cometti, 1994]. Pour les pragmatistes, le fait n'est pas objectivable, la réalité est relative car elle correspond à la pensée que chacun en a : en ce sens, la vérité ne peut pas être la correspondance entre la pensée et la réalité, elle est un résultat. Néanmoins, si c'est bien là la position de James et Dewey, Peirce a une approche plus complexe et propre de la vérité, qu'on désigne parfois comme « réaliste » [Cometti, 1994]. Dès lors, on peut adopter une position internaliste et en même temps, anti-réaliste ou bien réaliste. Selon Pleasants [(2003:79)], on peut même considérer que le pragmatisme est davantage proche du réalisme que cela semble être le cas à première vue. Ainsi, pour Peirce, la réalité dont il s'agit est une réalité « idéale », qui est l'aboutissement du processus de recherche. Celui-ci est émaillé de vérités provisoires et partielles, qui tendent vers une correspondance avec une réalité de principe. En conséquence, la connaissance n'est pas définitive. Il en résulte une pluralité des théories et des connaissances, ce qui ne signifie pas que toutes les connaissances se valent (le pragmatisme se démarquant ainsi du relativisme). Le pragmatisme fournit alors quelques clés pour distinguer les énoncés valides, plus vraisemblables bien que non certains (que l'on pourrait considérer comme scientifiques), des autres énoncés.

Malgré des divergences de positions (telles que celle évoquée ci-dessus) et le chantier toujours ouvert de la pensée pragmatiste (en écho au caractère faillible, évolutif de la connaissance), nous proposons de mettre en évidence quatre critères issus de cette tradition de pensée qui permettent d'attester du caractère scientifique de la connaissance et de lui donner le statut de vérité, quoique toujours partielle, incertaine et temporaire.

a – La connaissance scientifique suppose non pas le rejet mais la reconnaissance et le contrôle des valeurs. La philosophie pragmatiste (notamment par l'intermédiaire de Dewey qui l'a clairement exprimé) refuse tout dualisme et notamment la dichotomie faits/valeurs. Toute approche scientifique repose sur une philosophie ou sur une éthique en tant que science des fins – l'interrogation sur les fins n'est donc pas en dehors du champ de la science – et l'admettre, c'est réintégrer le sujet connaissant dans la science, alors appréhendée comme activité sociale [Bazzoli, 1994]. La science est alors connaissance du monde dans lequel évolue le sujet connaissant, enracinée dans l'expérience. Si cela est vrai de toute science, le chercheur en sciences humaines et sociales entretient avec son objet une connivence encore plus étroite : l'opinion commune qu'il partage avec sa communauté de vie, son histoire personnelle et ses expériences en tant qu'être humain vivant en société sont à l'origine d'une interprétation

consciente ou non consciente de la société de laquelle il est partie prenante : ce sont les préconceptions que met en évidence Bachelard [1938]. Ce faisant, l'individu donne un sens à son existence et au monde dans lequel il vit, adhère à ou rejette certaines valeurs. Si Bachelard préconise une rupture épistémologique avec ces préconceptions pour qu'émerge un véritable esprit scientifique, le pragmatisme défend une approche du sens commun critique, partant du principe que l'homme est un et qu'il ne peut se couper de ses valeurs ou de la poursuite d'intérêts propres. Néanmoins, la critique et le contrôle des valeurs sont indispensables aux énoncés scientifiques. On ne peut éliminer le normatif mais la critique permet le contrôle de la démarche scientifique. Le pragmatisme apparaît ainsi comme un mode de traitement rationnel des valeurs (pleinement intégré à la logique de la recherche) dans un sens critique qui autorise leur réforme ou leur transformation [Bazzoli, 1994]. C'est tout à fait la position que défend l'institutionnaliste Commons pour les sciences sociales. Ce qui distingue « les hypothèses habituelles » des représentations issues d'une activité scientifique, c'est une auto-réflexivité, une rationalisation objective des idées subjectives, qui permet de rompre avec le sens commun, sans garantie en termes d'objectivité absolue des dites propositions scientifiques, la méthode comptant, non le résultat [Bazzoli & Dutraive, 2006].

b – La connaissance scientifique ne peut se passer de l'expérience. La philosophie pragmatiste, défendant l'idée selon laquelle c'est par l'observation des conséquences pratiques d'une croyance qu'on accède au sens de celle-ci, est ainsi parfois considérée comme défendant un empirisme naïf. L'empirisme postule que la connaissance est immédiate et intuitive alors que pour le pragmatisme, la connaissance est de nature médiante : elle est modelée, médiatisée par l'expérience et des connaissances antérieures (donc pas immédiate). Par ailleurs, la connaissance n'est pas intuitive puisque l'expérience, l'observation des conséquences pratiques, est contrôlée par le processus de l'enquête⁴. Ainsi, la pensée scientifique (et plus généralement la logique de l'enquête) est un processus unifié possédant trois moments : abduction, induction, déduction. L'introduction de l'abduction permet de réconcilier la démarche déductive et inductive, les trois formes apparaissant complémentaires. L'abduction est le processus de formation d'une hypothèse générale, pour résoudre un problème inédit : elle est « la source explicite de nouveauté » [Mirowski, 1987:68], même si cette interprétation de l'abduction comme source de nouveauté dans la pensée de Peirce fait encore l'objet de discussions entre historiens de la pensée économique [El Khachab, 2013]. Selon Mirowski [1987], l'induction et la déduction permettent le contrôle et la régulation de cette

⁴ Définie comme « méthode de la méthode » pour Peirce et « théorie de l'enquête » par Dewey.

hypothèse. L'induction est le moment de confrontation de cette hypothèse avec l'expérience passée, permettant d'établir qu'elle est conforme à l'expérience et donc relativement pertinente (elle donne une valeur à l'hypothèse). Elle est complétée par la déduction qui renvoie aux propositions universelles dans le discours, en tire des conséquences particulières, formule des prédictions à partir de cette hypothèse et prouve ainsi que l'hypothèse est généralisable, seul moment où intervient la pensée logique. Ainsi, même si la recherche de la correspondance aux faits est une quête nécessaire mais sans fin (dans une conception peircienne de la méthode de la connaissance) et donc la falsification n'apparaît pas comme un critère déterminant, pour le pragmatisme, les énoncés sont valides tant qu'ils ne sont pas contraires à l'expérience.

c – Si pour la philosophie pragmatiste, les croyances (vérités partielles) se forment dans le cours des expériences, elles ont une influence en retour sur l'action (en contribuant à la formation d'habitudes conçues comme règles d'action). La connaissance en sciences sociales a donc des conséquences pratiques. La philosophie pragmatiste refuse donc également la dichotomie connaissance/action (*knowing* et *doing*). La connaissance est indissociable de l'action (de l'agir et du faire). La connaissance est opératoire, orientée vers la résolution de problèmes. Ainsi les connaissances peuvent être distinguées selon leur utilité, c'est-à-dire l'existence de conséquences pratiques de la connaissance obtenue. Rorty [1991] propose d'ailleurs un critère pour démarquer la connaissance scientifique et non scientifique : la prédiction et le contrôle (technologique) sur l'état des choses :

« [*this criterion allows*] to treat questions like “is sociology a science?” (or, “can the social sciences be as scientific as the natural sciences?”) as empirical... questions about the uses to which the work of social scientists has been or might be put ».

A propos du pragmatisme de Rorty, Pleasants [2003] ajoute que le but de l'enquête est l'amélioration de la situation des êtres humains dans leur environnement : « *Inquiry should not be seen as a disengaged quest to gain ever increasingly perfect representations of reality. Rather, it should be seen as a means of coping, more or less successfully, with our environment (...)* » [*ibid.*:79]

Outre la proximité entre sujet connaissant et objet, on tient là une possible autre différence entre sciences de la nature et sciences sociales. Elle ne réside pas dans la logique de la démarche puisque le pragmatisme vise à établir une épistémologie générale mettant en évidence « l'unité fondamentale de la structure de l'enquête de sens commun et de la science » [Dewey, 1938:141]. La différence réside dans l'objet puisque l'objet de l'enquête en sciences sociales

ne vise pas seulement la compréhension mais relève du domaine de la pratique et des opinions collectives et concerne « le problème d'utilisation et de jouissance des objets, activités et produits, matériels et idéels, du monde » [ib.:122]. Les connaissances issues des sciences de la nature peuvent également avoir des applications pratiques (sciences appliquées) mais ce n'est pas systématiquement le cas.

Concevoir que la science serve la société ne signifie pas que soit défendue une vision utilitariste de la science, consistant pour cette dernière à ne répondre qu'à une commande de la société. Cela suggère seulement que pourrait être considéré comme non scientifique un discours qui traiterait d'une situation ou d'un problème ayant peu de chances d'avoir une occurrence concrète.

d – La connaissance scientifique est une croyance partagée par une communauté de recherche. Pour le pragmatisme, la vérité est publique, garantie du contrôle de la connaissance. Plus encore, selon Peirce [1934:186], « *the very origin of the conception of reality shows that this conception essentially involves the notion of a community* ». La connaissance n'est donc pas individuelle, elle est une croyance qui a été discutée, justifiée et fait donc l'objet d'un certain consensus au sein d'une communauté entre les membres de laquelle existe une certaine solidarité [Rorty, 1991] par le partage de valeurs et de croyances. La recherche scientifique qui aboutit à ces croyances communes est donc fondamentalement herméneutique [Mirowski, 1987] et la connaissance progresse par un processus d'autocorrection des croyances par la critique de la communauté [Bazzoli & Dutraive, 2006:130].

Ces critères ne sont pas contradictoires avec les critères habituels de scientificité d'une démarche de connaissance (notamment la cohérence interne) mais les complètent pour tenir compte de la spécificité de l'objet de la science économique, relativement aux sciences de la nature. Ce faisant, établir le caractère scientifique de propositions économiques (et plus généralement en sciences sociales) s'avère être une démarche encore plus exigeante que celle adoptée par des chercheurs en sciences de la nature.

3 – Discussion sur l'usage (conscient ou inconscient) de ces nouveaux critères de scientificité et conditions de leur application

En cohérence avec les principes pragmatistes ainsi mis en évidence, cette présente contribution doit confronter ces propositions à l'expérience, en initiant une observation des pratiques des

économistes qui se présentent comme scientifiques. D'autre part, elle doit proposer des pistes pour accroître l'usage de ces critères dans la pratique scientifique de l'économiste.

Si l'on s'intéresse au contrôle des valeurs dans la pratique de l'économiste, cela suppose une introspection du chercheur pour lui faire prendre conscience de ses motivations dans le choix de son sujet de recherche, la signification de l'orientation de sa problématique, ses préconceptions, ses hypothèses posées ou sous-jacentes. En particulier, il doit veiller à ne pas faire une enquête à charge ou à décharge. Cela est particulièrement vrai s'il a des engagements dans la société. Rien n'empêche le chercheur d'être également un acteur volontaire de la transformation de son environnement mais si c'est le cas, celui-ci aura à être encore plus vigilant sur ses valeurs et son discours lorsqu'il a la casquette de scientifique. De nombreux travaux font état, au moins partiellement, de ce cheminement (justification du choix du sujet, explicitation des hypothèses...) mais il existe des contre-exemples. Tel est le cas d'un débordement récent, où le scientifique s'efface devant l'homme submergé par ses préconceptions et ses jugements de valeur, en l'espèce l'ouvrage de Cahuc et Zylberberg [2016] qui dénoncent les pratiques de « faux économistes » (les hétérodoxes, encore qualifiés de « négationnistes »). Les auteurs tombent précisément sous le coup de ce qu'ils dénoncent en développant une démarche pour l'essentiel non scientifique, même à l'aune des canons traditionnels de la science. Dans cet ouvrage, ils délivrant pour l'essentiel une opinion. Au-delà des termes utilisés qui relèvent du registre des émotions (négationnistes - terme qui renvoie explicitement au déni relatif au génocide juif, répété 58 fois -, sciento-scepticisme, se débarrasser...), l'analyse de Ribault [2016] met en évidence l'incohérence du discours, pourtant premier critère (nécessaire mais pas suffisant) pour juger du caractère scientifique d'un énoncé :

« D'un côté, Pierre Cahuc et André Zylberberg reprochent aux dits hétérodoxes d'adopter une approche conspirationniste à leur égard, approche qu'ils considèrent négativement car non scientifique, et de l'autre, ils dénoncent ce qu'ils nous disent être une collusion des mêmes hétérodoxes avec le pouvoir et les 'think tanks' de gauche, adoptant ainsi eux-mêmes une perspective conspirationniste, cette fois estimée positivement comme étant scientifique. De cet opportunisme méthodologique découle l'incohérence de la critique asymétrique menée par les deux économistes, pour qui l'approche conspirationniste serait scientifique quand elle est mobilisée par Proctor contre les industriels du tabac (...) et par eux-mêmes à l'égard des hétérodoxes, et non scientifique quand ces derniers en font usage à leur rencontre ».

Quant au second critère pragmatiste de scientificité – la confrontation des énoncés du scientifique à l'expérience –, c'est une pratique quasi-systématique parmi la communauté scientifique des économistes dans le domaine de l'économie appliquée. Ce faisant, l'économiste doit se préparer à ce que le résultat de sa recherche ne soit pas conforme à ses attentes, en ne niant pas l'expérience mais en multipliant les expériences. Et c'est par l'intermédiaire de l'observation répétée des conséquences pratiques non conformes des croyances que naissent les nouvelles hypothèses. Ainsi la communauté des économistes pourrait développer l'étendue de ses connaissances si elle publiait plus souvent des recherches qui n'aboutissent pas (dont le résultat contredit les hypothèses initiales, même s'il n'y a pas d'explication à cela). Cela permettrait d'indiquer à la communauté qu'un doute existe sur la pertinence d'une proposition et de susciter tant de nouvelles observations que la recherche de nouvelles propositions. Fermer une option permet d'en ouvrir d'autres. C'est ce qui s'est passé lorsque Leontiev a produit une étude, publiée dans l'*American Economic Review* en 1954, qui remet en cause la loi des proportions de facteurs (théorie HOS) ou avec Rose qui a publié un article [Rose, 2002] montrant que l'OMC n'a pas d'influence sur le commerce international, alors qu'il souhaitait soutenir la proposition inverse. Et quand il essaie de trouver une explication, il avoue que lui, personnellement, ne sait pas. Pourtant la plupart du temps, face à des conclusions déroutantes, soit les économistes s'auto-censurent ou alors, ces travaux sont plus rarement publiés car cela suppose une prise de risques. Plus généralement, le système d'évaluation actuel adopté par les revues, notamment en économie, favorise le conformisme [Marchesnay, 2004], ainsi que « l'absence de fraîcheur (les articles sortent très longtemps après leur conception), de spontanéité et de prise de risque dans les papiers publiés. » [Audier, 2009:6]

Même dans le cas où elle se révélerait concluante, la confrontation des conséquences pratiques des propositions à l'expérience doit être renouvelée et non considérée comme effectuée une bonne fois pour toutes, ce qui conduit à suggérer que les revues scientifiques ne publient pas uniquement des connaissances scientifiques « de rupture » mais également des connaissances scientifiques incrémentales (qui prolongent ou amplifient des résultats précédemment acquis). Pourtant, cela n'intéresse pas systématiquement les revues scientifiques en économie. A titre d'illustration, voici l'extrait d'un rapport d'évaluation que l'auteur de cette contribution (et son co-auteur) ont reçu suite à la soumission d'un article portant sur la délocalisation des activités de services aux entreprises dans les pays d'Europe centrale et orientale à la revue *European Journal of Comparative Economics* : « *What is the unique contribution of this research theoretically and empirically? How does this research differentiate itself from prior studies?*

There exists several papers that investigated the topic and to include in the sample more countries or consider a longer period of time is not enough. The author(s) should state more explicitly what the unique and valuable conceptual and empirical contributions of this paper are ».

Par ailleurs, dans le but de respecter un troisième critère de scientificité pragmatiste – le caractère opératoire de la connaissance –, cela pourrait se traduire par l'exposé systématique des conséquences, en terme de préconisations pour l'action (publique ou privée), des connaissances scientifiques acquises. On peut considérer, en moyenne, que c'est une pratique assez répandue chez les économistes. Ce qui l'est moins, c'est la précision du champ de ces préconisations (périmètre géographique éventuel, contexte, conditions de leur mise en œuvre...) et le rappel des doutes qui pèsent sur ces connaissances et qui en limitent le potentiel (limites du modèle par exemple). De façon à tester la pratique des économistes en la matière, une évaluation a été effectuée sur les articles parus au cours d'une année donnée dans une revue qui jouit d'une notoriété certaine dans la communauté des économistes français, la *Revue économique*. Le hasard a sélectionné l'année 2016. Si l'on met de côté un hors-série, 6 numéros sont parus dans l'année considérée pour un total de 45 articles (hors introduction et parfois conclusion des numéros thématiques). Sur ces 45 articles, 29 (soit les deux tiers) tirent explicitement ou implicitement⁵ des analyses effectuées quelques conclusions pour orienter l'action des acteurs publics ou privés étudiés. Ces résultats sont obtenus sans juger du caractère novateur ou de la pertinence des conclusions tirées de l'analyse : le simple fait qu'une recommandation à visée opératoire soit suggérée suffit pour considérer que le critère instrumental est respecté. Faut-il en conclure que les 16 autres articles de la revue économique sont non scientifiques, à l'aune de ce critère ? Sans doute faudrait-il ici affiner l'analyse pour discriminer entre les articles qui sont des propos d'étape (c'est le cas par exemple des articles qui font un point sur une littérature foisonnante et contradictoire et qui peuvent stimuler des analyses complémentaires à visée plus opératoire), les travaux qui s'en tiennent au constat (à la connaissance) mais qui ne poussent pas la réflexion jusqu'aux conséquences pratiques des connaissances ainsi révélées (travaux scientifiques en devenir) et les publications pour lesquelles l'intérêt opératoire ne sera jamais un enjeu.

⁵ C'est le cas en particulier lorsque les auteurs analysent l'impact d'une politique publique : l'effet mis en évidence peut être considéré comme supportant ou dénonçant la pertinence de la politique en question, même si l'auteur (les auteurs) ne le stipule(nt) pas explicitement et ne propose(nt) pas d'alternatives.

Enfin, la validation publique des connaissances, dernier critère pragmatiste ici identifié, est généralement acquise par le système d'évaluation par les pairs. Néanmoins, cela suppose de définir la communauté idoine. Cette communauté est-elle donnée a priori ou est-elle celle avec laquelle on partage certaines valeurs, certains fondements épistémologiques et théoriques ? La réponse à cette question est particulièrement sensible, chez les économistes français notamment entre lesquels existe une scission ouverte et qui doutent de la légitimité du groupe adverse pour valider leurs énoncés scientifiques. Comme l'indique Orléan [2016:5-6] à propos de l'ouvrage de Cahuc et Zylberberg [2016] susmentionné :

« (...) la question est celle de savoir qui sont nos pairs. En effet, il arrive que les communautés scientifiques se scindent quand une partie des chercheurs considère que la norme scientifique majoritaire est devenue trop partielle et devient un handicap pour certains programmes de recherches en pleine expansion qui n'y trouvent plus l'espace adéquat. (...) [C'est ce qui se passe] en économie où un certain nombre de paradigmes dits institutionnalistes sont rejetés par la norme majoritaire. Il s'ensuit de nombreux blocages. (...) [D]ésormais la communauté des économistes est devenue par trop hétérogène. Elle conduit à des phénomènes de domination de plus en plus brutale dont ce livre est la dernière manifestation en date. ».

Et d'en conclure (*ibid.*) : « Ceci n'est bon pour aucune des communautés en présence ».

Conclusion

Cette contribution a eu pour ambition de montrer que la réflexion épistémologique d'une partie de la communauté scientifique de l'économie s'est arrêtée avec la révolution poppérienne qui a proposé le critère de falsification/réfutation comme critère discriminant les discours scientifiques des autres formes de connaissance. Pourtant, en sciences sociales en général et en économie en particulier, l'opérationnalité d'un tel critère ne va pas de soi. L'application de ce critère suppose de postuler que la correspondance entre les résultats théoriques et la réalité est possible donc que la réalité est atteignable.

Si ce postulat épistémologique n'est pas accepté par le scientifique de l'économie, et s'il souhaite, tout comme ses collègues, démarquer ce qui relève de discours scientifiques et d'autres catégories de connaissance, cela implique la recherche de nouveaux critères de

scientificité. Cette contribution initie une telle démarche en s'appuyant sur les réflexions épistémologiques des philosophes pragmatistes. Sans prétendre à l'exhaustivité, quatre critères ont été proposés ici : le contrôle des valeurs, la confrontation (répétée) des énoncés à l'expérience, le caractère opératoire des connaissances produites, la reconnaissance ou la validation de la connaissance par la communauté scientifique d'appartenance du chercheur. Ces critères ne doivent pas être considérés comme alternatifs, mais complémentaires, ce qui accroît l'exigence relative aux discours pour prétendre à la scientificité.

En cohérence avec les principes de nécessaire confrontation à l'expérience et d'opérationnalité de la connaissance, nous avons effectué une première observation des pratiques des scientifiques de l'économie pour évaluer leur positionnement par rapport aux pratiques préconisées et en conséquence, nous avons esquissé quelques préconisations pour améliorer l'adoption de tels critères par des économistes scientifiques qui en reconnaîtraient la valeur.

Cette étude pourrait être prolongée dans au moins deux directions : l'observation plus systématique, à travers des études quantitatives et qualitatives, des pratiques scientifiques et de l'épistémologie sous-jacente (quand elle n'est pas explicitée) des économistes qui se revendiquent de la communauté scientifique de l'économie d'une part ; l'approfondissement de la réflexion sur de nouveaux critères de scientificité pour l'économiste afin d'éprouver la robustesse de cette première proposition, d'autre part.

Bibliographie

- AUDIER F. 2009. « L'évaluation et les listes de revues ». *La vie des idées.fr*, 15 p.
- BACHELARD G. 1938/1998. *La formation de l'esprit scientifique*. Ed. 1998. Paris: Vrin (Textes philosophiques).
- BAZZOLI L. 1994. Action collective, travail, dynamique du capitalisme : fondements et actualité de l'économie institutionnaliste de J.R. Commons, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Lumière-Lyon 2.
- BAZZOLI L. et V. DUTRAIVE. 2006. « Fondements pragmatistes de l'institutionnalisme en économie : théorie de la connaissance et théorie de l'action chez Veblen et Commons ». *Revue de philosophie économique* 13 : 123-153.
- BLAUG M. 1994. *The Methodology of Economics: How Economists Explain*. Cambridge: University Press
- BONNAFOUS A. 1989. *Le siècle des ténèbres de l'économie*. Paris: Economica.
- CAHUC P. et A. ZYLBERBERG. 2016. *Le négationnisme économique et comment s'en débarrasser*. Paris: Flammarion.

- COMETTI J.P. 1994. « Le pragmatisme, de Pierce à Rorty. In *La philosophie anglo-saxonne*, édité par M. MEYER, 387-492. Paris : PUF.
- « Comptes rendus critiques ». 2010. *Revue d'éthique et de théologie morale* 259 (2) : 117-138.
- DUFOURT D. et P. GARROUSTE. 1993. « Criteria of scientificity and methodology of the social sciences: Menger, Mises and Hayek ». In *Perspectives on the History of Economic Thought*, vol IX (Themes on Economic Discourse, Method, Money and Trade), édité par R.F. HEBERT, 18-36, Aldershot: Edward Elgar.
- DEWEY J. 1938/1993. *Logique : La théorie de l'enquête*. Paris: PUF.
- EL KHACHAB C. 1993. « The Logical Goodness of Abduction in C.S. Peirce's Thought ». *Transactions of the Charles S. Peirce Society : A Quarterly Journal in American Philosophy* 49(2) : 157-177.
- GIROD-SEVILLE M. et V. PERRET. 2002. « Les critères de validité en sciences des organisations : les apports du pragmatisme ». In : *Questions de méthodes en sciences de gestion*, édité par N. MOURGUES *et al.*, 315-333. Montrouge: EMS-ESF (Gestion en liberté).
- HUSSON M. 2003. « L'économétrie, ou l'idéologie en équations ». *Actuel Marx* 34 : 133-145.
- JAMES W. 1907/1968. *Le pragmatisme*. Paris : Flammarion (Sciences de l'homme).
- LATOUR B. 2001. *Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue*, 2^e édition. Paris : Editions INRA.
- LAWSON T. 1997. *Economics and Reality*. London and NY : Routledge (coll. Economics as social theory)
- MARCHESNAY M. 2004. « L'économie et la Gestion sont-elles des sciences ? ». *Economie rurale* 283-284 : 85-91.
- MIROWSKI P. 1987. « The Philosophical Basis of Institutional Economics. In *Evolutionary Economics*, vol I, édité par M.R. TOOL, 51-88. NY: M.E. Sharpe, Inc.
- ORLEAN A. 2016. « Comment Messieurs Cahuc et Zylberberg découvrent la science ». *Alternatives économiques.fr*, 12 septembre.
- PARTHENAY C. 2008. *Vers une refondation de la science économique ? Économie et argument transcendantal*. Paris: Éd. du Cerf (coll. « La nuit surveillée »), 382 p.
- PIERCE C.S. 1931/1958. *Collected Papers*, édité par C. HARTSHOME et P. WEISS pour les 6 premiers volumes, et par A.W. BURKS pour les vol.7 et 8. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- PLEASANTS N. 2003. « A Philosophy for the Social Sciences : Realism, Pragmatism, or Neither ? ». *Foundations of Science*, 8 : 69-87.
- PUTNAM H. 1990/1994. *Le réalisme à visage humain*. Paris: Seuil.
- RIBAULT TH. 2016. « Pierre Cahuc et André Zylberberg produisent 'de l'ignorance avec méthode' ». *Le Monde Idées* 03-11-2016.
- ROSE A.K. 2002. « Do we really know that the WTO increases trade? ». CPER discussion Paper n°3538.
- RORTY R. 1991/1994. *Objectivisme, relativisme et vérité*. Paris: PUF.